



Communiqué de Presse
Février 2026

Lancement www.LesAgriculteursEmployeurs.fr

Au Salon International de l'Agriculture 2026, la FNSEA dévoile "Les Agriculteurs Employeurs", un portail digital national dédié aux employeurs agricoles et futurs employeurs. Objectif : simplifier la vie des employeurs par une information claire et vérifiée, un accompagnement concret et de proximité.

Recruter, rédiger un contrat, gérer la paie, assurer la prévention des risques, respecter des règles juridiques en constante évolution... Être employeur agricole est devenu un véritable métier.

« Quand on devient employeur, une des premières difficultés c'est la multiplicité et la complexité des règles et ensuite de se tenir à jour... Comme le dit bien le nom du portail, nous sommes agriculteurs avant tout. Nous recherchons une information claire, lisible, fiable et de l'accompagnement », témoigne François-Étienne Mercier, agriculteur en Meurthe-et-Moselle et employeur testeur de ce nouvel outil.

Un portail pensé par et pour les employeurs

Accessible sur ordinateur, tablette et smartphone, "Les Agriculteurs Employeurs" propose un parcours pédagogique couvrant toutes les étapes de la vie d'employeur : recrutement, contrats, paie, obligations sociales et juridiques, prévention, formation, emploi partagé.

« Le plus gros bénéfice que j'y vois, c'est qu'on aura un seul portail à consulter pour avoir des premières réponses à nos questions. Il guide les nouveaux employeurs mais aussi ceux qui ont déjà des salariés », souligne François-Étienne Mercier.

Le portail ne se limite pas à l'information : il propose une mise en relation avec les acteurs départementaux de l'emploi pour un accompagnement personnalisé.

« Un seul site qui nous permet de gagner du temps, de la sérénité, de prendre contact avec un conseiller de nos fédérations locales et de connaître les différents partenaires de l'emploi pour améliorer nos pratiques », résume-t-il.

Une réponse à un besoin exprimé d'accompagnement

D'après les enquêtes effectuées auprès des employeurs agricoles, plus des deux tiers d'entre eux expriment un besoin d'information et surtout d'accompagnement complet, notamment sur la gestion administrative, la paie ou les questions juridiques et RH.

« C'est une des responsabilités de la FNSEA en tant que syndicat patronal de sensibiliser et d'accompagner les agriculteurs dans leur rôle d'employeur. Les obligations et responsabilités sont les mêmes pour tous, que l'on embauche des saisonniers sur une courte période ou des salariés mis à disposition par un groupement d'employeur », rappelle François-Étienne Mercier.

Au-delà de la conformité réglementaire, l'enjeu est stratégique : performance des exploitations, attractivité des métiers salariés et sécurisation des pratiques.

Un changement d'échelle pour le réseau

Avec le lancement du portail Les Agriculteurs Employeurs, la FNSEA compte franchir un cap en matière de visibilité de son expertise et de son accompagnement auprès des employeurs agricoles adhérents comme non adhérents. Jérôme Volle, président de la commission emploi et viticulteur employeur, souligne : « Être organisation patronale, ce n'est pas seulement négocier. C'est structurer, anticiper et construire des solutions durables pour les employeurs agricoles. »

Reconnue fin 2025 comme unique organisation patronale représentative des employeurs agricoles, la FNSEA entend ainsi renforcer sa double mission : représenter et accompagner.

Le portail a été officiellement lancé le 24 février 2026 au Salon International de l'Agriculture lors d'un temps fort dédié à l'emploi et à la formation.

"Les Agriculteurs Employeurs" Ici, vous êtes accompagné.

Contact Presse : Marianne Caron marianne.caron@reseaufnsea.fr